



N.A.O 2014

Nouveau recul social ...

Proposition finale de la direction :

- Collège « Employés » : augmentation générale de 1,3 % au 1^{er} avril.
- Collège « Cadres et Agents de maîtrise » : 1,3 % d'enveloppe destinée aux augmentations individuelles (sur des critères qui restent obscurs). **Ce qui signifie qu'une large majorité ne sera pas augmentée.**
- Mise en place d'une nouvelle grille de salaires plus compacte pour les RM/RMA du réseau au 1^{er} avril 2014. **RM 9 niveaux/12 ; RMA 6 niveaux/10**
- Prime exceptionnelle de « surplus d'intéressement » comme l'an passé enveloppe globale de 500 000 € bruts ; primes distribuées au prorata du temps de travail et en fonction du salaire mensuel (exemple : 155 € moins 8 % de CDG CRDS, pour un temps plein gagnant 1 200 € par mois et présent toute l'année). **Ce qui ne répond pas de manière efficace et pérenne à la question de notre pouvoir d'achat.**
- Mutuelle : prise en charge à hauteur de 20 € au lieu de 19 € par l'entreprise, mais **ces sommes sont désormais incluses dans votre base d'imposition.**
- Remboursement des frais kilométriques : remboursement du kilomètre revalorisé à 0,45 € contre 0,40 €.
- **Nouvel ayant droit au chèque CESU** de 200 € par an : parents d'enfants en situation de handicap (touchant l'allocation à ce titre, participation de 20 € des salariés).

Signer un accord c'est pouvoir en défendre le contenu...

Aujourd'hui vos revendications et vos attentes ne sont pas satisfaites.

Car **augmenter les salaires est une nécessité.**

Pire la suppression pure et simple du principe d'une **augmentation générale** pour les agents de maîtrise est un net **RECU SOCIAL** dangereux pour les agents de maîtrise qui tiennent les magasins de France, dans des conditions de travail et de sécurité de plus en plus difficiles. F.O. dénonce le danger que représente le refus de maintenir leur pouvoir d'achat par « une augmentation générale ». La mise en place d'une politique de « clientélisme », c'est introduire une tension supplémentaire néfaste dans les relations sociales qui risque d'être contre-productive.

F.O. résolument engagée dans la défense des intérêts collectifs des salariés, et non dans un « syndicalisme d'accompagnement », ne sera pas signataire de l'accord proposé. D'autant plus qu'en cas de non-accord, la Direction reste libre d'appliquer unilatéralement ces propositions.

FO refuse de négocier sur la base de reculs sociaux.

La Direction a besoin de syndicats qui l'accompagnent dans la mise en œuvre de sa politique salariale.

Les salariés ont besoin d'un syndicat qui porte leurs revendications.

Rejoignez la section FORCE OUVRIERE !

Vos contacts :

PPP

Maley UPRAVAN 06 77 08 87 00

Marie EVEN 06 80 95 14 51

Isabelle LAUBOUET 06 67 59 03 82

DIRAMODE

Patricia TISSEGOUINE 06 25 46 29 59

Section syndicale FO PPP/DIRAMODE